AR Prefecture
043-200073401-20221208-2022132-DE
Reçu le 20/12/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022. 132**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 30/11/2022

Membres en exercice : 43 présents : 28 Votants : 32 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 32

SEANCE du 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 08 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au pôle culturel de la commune de St Julien Chapteuil.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Francis, Defay André, Ferret André, Cabanes François, Sivet Martine, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre, Miramand Christine.

Procuration de : Behar Daniel à Cabanes François, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël à Dessalces-Bonnet Laurence, Sagueton Stéphane à Mauté Annie.

Secrétaire de séance : André Ferret

OBJET Convention CADRE Région. Aides économiques

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation approuvé par délibération du Conseil régional en date du 29 et 30 juin 2022

Vu le code des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1511-2 ; L1511-3, L1511-7 et L1511-8

Le conseil régional propose aux EPCI de conclure une convention relative aux aides aux entreprises pour la période 2022-2027

Cette convention permet entre autre à la communauté de communes d'intervenir dans les domaines suivants

- Les aides au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente
- Les aides aux projets éligibles au programme LEADER sur le territoire
- Les aides en faveur des organismes qui participent à la création ou à la reprise d'entreprises

Le conseil communautaire autorise le président à signer cette convention et a effectuer toute démarche utile.

LE Président, Jean-Marc Fargier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *